L'Académie va publier son dictionnaire

Cette dernière édition fut préparée en 46 ans et un record est battu

Paris, 8. — C'est décidément en 1924 que l'Académie française publiera son nouveau dictionnaire.

L'événement n'était pas prévu pour si tôt, mais dans leur dernière séance les Immortels ont décidé de mettre, si l'on peut dire, les bouchées doubles : ils ont voté les instructions et les fonds nécessaires, et nous aurons enfin, l'an prochain, la huitième édition du fameux ouvrage.

Il n'y avait aucune bonne raison, nous fait-on, de ne point publier au moins la partie du dictionnaire qui se trouve maintenant au point, et c'est cette première partie, allant de la lettre A à la lettre L, qui paraîtra dans quinze ou dix-huit mois.

Ce dernier délai est nécessaire pour établir le manuscrit qui sera livré à l'imprimerie, travail long et délicat que l'on confiera à deux auxiliaires, en lesquels l'Académie a placé toute sa confiance.

Il est à remarquer que la précédente génération d'académiciens a mis soixante ans à préparer la première édition et que celle que l'on achève a été commencée il y a quarante-six ans seulement. D'autre part, la langue s'est enrichie dans cette dernière période de façon telle que la seule partie qui va être publiée contiendra plus de 3.000 mots nouveaux.

Le Grand Gala de la Presse du Nord

Un très gros succès en perspective

La grande représentation de gala, qui aura lieu vendredi, à 8 heures 15, au Théâtre municipal, avec le concours de Mme Aline Vallandri ; de M. Vigneau, de l'Opéra-Comique ; de M. Franklin, de la Monnaie de Bruxelles ; de M. Combes, de Covent-Garden, etc., sera un très gros succès et le public s'en rend compte, puisque de tous côtés les demandes de places affluent à la direction du Théâtre.

Pour donner satisfaction au public, les bureaux de location seront ouverts dès demain mercredi, de 11 heures à 4 heures.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs, désireux d'assister à cette grande solennité artistique, de retenir leur place dès le début de la location.

Les prix des places a été fixé, comme les années précédentes, à :

Loges (8, 6 et 4 places) : 20 fr. 50 la place.
Fauteuils d'orchestre, 1re série : 18 fr. 50.
Fauteuils d'orchestre, 2e série : 15 fr. 50.
Parquet : 12 fr. 50.
Parterre : 8 fr.
Balcon de face : 18 fr. 50.
Balcon de côté, 1re série : 15 fr. 50.
Balcon de côté, 2e série : 9 fr.
Secondes : 5 fr.
Troisièmes : 3 fr.

Un ouvrier a été broyé par sa machine à Abscon

Un terrible accident est survenu à la sucrerie Delhaye, à Abscon, près Valenciennes. Le mécanicien Achille Lemaire, 63 ans, graissait sa machine quand il eut son tablier happé par l'arbre de transmission.

Le malheureux fut emporté dans le mouvement de rotation et rejeté sur le sol. Son camarade de travail, Louis Detremieux se porta à son secours mais il ne releva qu'un cadavre.

Le malheureux avait eu le crâne fracturé le bras droit arraché et les jambes fracturées.

Une locomotive lancée dans la rue

Beauvais, 8. — Par suite d'une erreur d'aiguillage, le train de marchandises 64-77, au départ de la gare de Beauvais pour Longueau, a été lancé sur une voie en cul de sac, près du passage à niveau de la rue d'Arcole. Le mécanicien ne s'est aperçu de l'incident qu'à quelques mètres du butoir. Il bloqua ses freins, mais les cinquante wagons, lourdement chargés, qui suivaient la locomotive la précipitèrent sur le butoir qui fut brisé, ainsi que la barrière. La machine fut lancée dans la rue du Pont-d'Arcole, où elle s'enfonça profondément dans le sol. Un choc violent provoqua le déraillement de plusieurs wagons, dont quelques-uns ont été brisés.

Il n'y a pas d'accident de personne. Les dégâts matériels sont assez importants.

Une famille de huit personnes a été jetée sur la rue

Versailles, 8. — A Flexanville, la famille Ferré, composée du père, de la mère et de six enfants, a été expulsée ce matin par ministère d'huissier.

Cette famille se trouve sans abri.

Des dispositions sont prises par le maire de la commune pour lui trouver un logement.

Une auto a fait le "saut de la mort"

Mais son occupant, un vidangeur de Lille, s'en tira sain et sauf

Un accident bizarre, dont les circonstances dépassent toutes les trouvailles de nos metteurs en scène de films cinématographiques, s'est produit lundi vers 17 heures, au grand Boulevard de la République, entre le Romarin et l'avenue Saint-Maur, territoire de La Madeleine. Ainsi que nos lecteurs le jugeront, les conséquences, que l'on peut appeler heureuses, de cette collision, dépassent l'imagination.

Un terrible choc

M. Six, entrepreneur de vidanges, rue du Faubourg des Postes, à Lille, s'était rendu en auto chez des amis demeurant avenue Simonne, à La Madeleine. Voulant regagner Lille, il traversa le boulevard à une vitesse modérée ; la pluie persistante ayant rendu le monolastic très dangereux, il voulut se diriger sur la voie latérale de gauche qui, comme on sait, est pavée. Cette résolution fut tout à la fois la cause de son malheur et l'occasion pour lui de constater qu'une veine incroyable le protégeait.

Au moment où il traversait les lignes du tramway, il fut pris en écharpe par un Mongy venant de Lille et qu'il n'avait pas aperçu, les vitres de sa voiture étant recouvertes de buée. Le choc fut terrible. Quoi d'étonnant ! Une auto de 1.800 kilos contre un car du poids de 30.000 kilos.

L'auto fut projetée à 25 mètres de distance

L'auto fut soulevée à plusieurs mètres de hauteur et projetée... vingt-cinq mètres plus loin. Dans sa course, elle arracha trois arbres et des milliers de morceaux de ferraille vinrent s'éparpiller sur le trottoir.

Le conducteur se trouva assis tout comme dans un fauteuil

Le tramway était archi-comble. Aussi l'effroi fut-il grand parmi les voyageurs. Ceux-ci furent bien vite rassurés en constatant que M. Six, qui était au volant, avait été déposé sur le seuil d'un hôtel particulier tout comme dans un fauteuil.

On cherche encore... ...une moitié de la voiture

Le conducteur était indemne. De plus, chose incroyable, le moteur se trouvait à côté de lui, en ordre de marche. Le reste de l'auto n'a pu être retrouvé.

Quant à l'avant du car, il fut quelque peu défoncé.

M. Six, qui occupait seul la voiture, s'en est retourné bien vite à Lille, et longtemps encore, il pensera à sa grande veine.

L'attentat du 14 Juillet contre M. Millerand

Gustave Bouvet a été condamné à cinq ans de travaux forcés

Paris, 8. — Cet après-midi, devant la Cour d'assises de la Seine, présidée par M. Gilbert, conseiller à la Cour, ont commencé les débats de l'affaire Gustave Bouvet, inculpé de tentative de meurtre avec préméditation.

L'on se rappelle que le 14 juillet dernier, au moment où le cortège présidentiel, retour de la revue de Longchamp, suivait à hauteur de l'avenue Marigny, deux coups de revolver étaient tirés sur la première voiture. M. Naudin, préfet de police, qui venait de quitter ses fonctions à la préfecture du Nord, essuya les coups de feu.

Une spectatrice, Mme Ducamp, fut seule blessée au bras.

Bouvet fut aussitôt arrêté.

On trouva sur lui vingt-cinq cartouches.

Bouvet soutint d'abord qu'il avait voulu tirer sur M. Millerand et M. Poincaré ; puis, par la suite, il affirma qu'il s'était livré à une démonstration.

C'est cette dernière thèse qu'il soutint au cours de l'instruction.

Il déclara notamment n'avoir voulu qu'attirer l'attention de la foule en tirant « dans la direction de la voiture » et non sur ceux qui en étaient les occupants.

Au cours des débats, Bouvet tira un petit papier de sa poche et d'une voix d'écolier, se mit à lire un long manifeste contre l'armée, la guerre, les souverains, le capitalisme organisateur des guerres, etc.

« Nous ne sommes pas les artisans de la violence, déclara Bouvet dans son manifeste, mais les successeurs de celui qui enseigna la fraternité universelle, etc ».

Le médecin légiste a conclu à la responsabilité de l'accusé. Après audition des témoins, la cour revint, apportant un verdict affirmatif.

Bouvet a été condamné à 5 ans de travaux forcés et à 10 ans d'interdiction de séjour.

Lorsque le président Gilbert prononça cette condamnation Bouvet cria : « A bas la guerre ! » « Vive l'anarchie ! » les gardes l'emmenèrent aussitôt.

La Journée Sportive

Football-Rugby

Championnat du Nord

OLYMPIQUE LILLOIS BAT RACING-CLUB D'ARRAS, PAR 6 A 0

L'Olympique Lillois rencontrait dimanche à Arras le Racing-Club d'Arras en quart de finale du Championnat du Nord et triomphait par 6 points (2 essais : Chevalier) à 0.

Partie très serrée, jouée sur un terrain détrempé, devant une nombreuse assistance qui n'avait pas craint d'affronter le mauvais temps.

Les équipes se présentent dans la formation suivante :

Olympique Lillois. — Arrières, Raviart et Segrestan ; trois-quarts, Bergeaud Armand, Commandeur, J. de Commenges, Devos ; demis, Cartier, Bergeaud Adolphe ; avant, Cherat, Ricq, Lefèvre, Coudray, Chevalier, Ribeil Buisson (cap.).

Racing-Club d'Arras. — Arrière, Cotte ; trois quarts, Lecocq, Iron, Cazalé, Gayant ; demis, Thouard, Troupenot ; avants, Seviende, Cousinier, Goidin, Allart, Broton, Bony, Debic (cap.), Sauvadet.

En première mi-temps, l'O. L. domine dans toutes les lignes, mais se heurte à un quinze admirable de courage. L'O. L. marque deux essais qui sont refusés. Arras contre-attaque magnifiquement, mais la défense lilloise ne laisse rien passer.

Dès la reprise, les avants lillois mènent de dangereux dribblings et s'installent dans les 22 mètres d'Arras. Sur touche courte, Chevalier s'échappe et marque le 1er essai accordé Le but est manqué Puis, quelques instants après, Chérat s'échappe dans les mêmes conditions et arrête sur la ligne de but passe à Chevalier qui marque le 2e essai.

Une demi-heure avant la fin, les Arrageois complètement découragés, abandonnèrent le terrain sous une pluie battante, alors que l'O. L. dominait nettement et menait pas 6 à 0

Arbitrage très serré de M. Valentin.

Gallophilie

Le concours international de coqs à Douai

Le concours international de coqs qui a eu lieu dimanche, à Douai, a obtenu son habituel succès.

De 10 heures du matin à 9 h. 30 du soir, les plus valeureux champions de la région se sont affrontés au « parc », fort bien installé dans la salle des fêtes. On remarquait dans l'assistance, M. Godin, maire de Douai, président d'honneur du concours ; Escoffier, député ; Le Glay, conseiller général, etc.

La distribution des prix a eu lieu à 10 heures, au Gallodrome de la rue de la Cuve d'Or. Au cours de la journée, une partie a été jouée entre MM. Masurel, de Roubaix, et Vilette, de Clermont, avec enjeu de 200 fr., au profit du Bureau de Bienfaisance.

M. Vilette a perdu la partie.

D'autre part, une somme de 150 francs a été versée à la Caisse des Mutilés.

Parmi les sujets présentés, les connaisseurs ont particulièrement admiré les produits de M. Caron, de Monchaux, un des plus anciens coqueleur de la région, toujours fidèle aux concours douaisiens.

LE PALMARES

Voici les résultats du grand concours de coqs :

Prix de 1.000 francs. — Wipliez, de Mons-en-Pévèle ; Les Epautrés, d'Oignies ; Dujardin, d'Anzin ; Broquet, de Gœulzin ; Leleu, de Lens ; Les Amis Réunis, de La Neuville.

Prix de 700 francs — Pont des Arts, de Roubaix ; La Balle, de Pecquencourt ; Caron, de Moncheaux ; La Soudure, de Loos-lez-Lille ; Les Têtus, d'Aniche ; Les Intrépides, de Douai.

Prix de 500 francs. — Villette, de Clermont ; Riskiris, d'Aniche ; Les Amis Réunis, de Cuincy ; Lelerne, de Mons-en-Pévèle ; Chrétien, de Saint-Quentin ; Les Sans-Soucis, de Sin-le-Noble ; Larmouzet, de Flines ; Plaisant, de Cuincy ; Deleporte, de St-Quentin ; Isambert, de Tourcoing ; Caron, de Feumont ; La Garle, d'Hénin-Liétard.

Football-Association

Les Résultats

MATCHES DU DIMANCHE 7 JANVIER 1923

Carabiniers Lillois. — La 1re Equipe bat la Jeunesse Sportive Fivoise 2, par 4 à 0.

La 2e Equipe est battue par l'Association Sportive des P. T. T. (mixte 2 et 3), par 1 à 0

L'U. S. Avesnoise 1re bat, par 3 buts à 0, le Stade Ardennais de Charleville.

Ce match s'est joué par un temps déplorable. A l'appel de l'arbitre, les deux équipes se présentent au complet.

Dès le coup d'envoi, le Stade amorce une descente et le jeu se porte d'un but à l'autre sans résultat.

A la mi-temps, sur un shoot de Dufies repris par Capelle, Avesnes marque successivement deux nouveaux buts.

La fin arrive sur le score de 3 à 0.

Les deux équipes jouèrent avec entrain malgré l'état du terrain qui rendait le contrôle de la balle difficile.

Se sont particulièrement distingués : U.S.A. Dufies, Bouret et Lefebvre. Stade : le goal.

Bon arbitrage de M. Mollière.

Olympique Lillois. — Résultats des équipes inférieures :

Union Sportive Dunkerque-Malo (2) bat bat Olympique Lillois (5), par 2 à 0.

Olympique Lillois (3) bat Jeunesse Athlétique Armentiéroise (2), par 1 à 0.

Olympique Lillois (4) bat Sporting-Club Fivois (4) par 3 à 0.

Olympique Lillois (6) bat Association Sportive de Courrières (1), par 2 à 1.

Olympique Marcquois (1 et 2) bat Olympique Lillois (7), par 7 à 1.

Olympique Lillois (9) bat O. L. (Juniors C) par 6 à 4.

Olympique Lillois (Juniors A) bat Union Sportive Tourquennoise (Juniors), par 4 à 1.

Olympique Lillois (Minimes) et Olympique Marcquois (Juniors) font match nul : 3 à 3.

Association Sportive Ste-Barbe d'Oignies (1) bat Mécano-Club Lillois, par 3 à 1.

DEMANDES DE MATCHES

Association Sportive Lilloise. — La 3e équipe demande matches pour le 14 janvier, sur terrain adverse, le matin de préférence et pour les dimanches suivants sur terrain au choix.

Prière répondre de suite chez M. Vyt, 42, rue Nationale, Lille

La Jeunesse Sportive Lilloise 2 demande match pour le dimanche 14 janvier.

Ecrire à Somerlinck Florian, rue de Juliers 84, Lille.

Basket-Ball

Carabiniers Lillois. — La 1re Equipe bat l'O. L. 4 par 8 à 4.

La Seclinoise a battu le Racing-Club Asturien d'Auby, par 4 buts à 0. Ce match comptait pour le Championnat du Nord 3e division Magnifique partie des deux équipes, malgré un terrain complètement couvert d'eau. L'arbitrage fut excellent.

EN DEUX LIGNES

Londres. — M. et Mme Lloyd George arriveront à Gibraltar le 9 janvier.

Paris. — Violent incendie rue d'Abouklr. Dégâts très importants.

Charleville. — La grève des imprimeurs est terminée. Maîtres et ouvriers sont d'accord.

Paris. — 6.000 domestiques consèil. « L'Union Libre ». Leur journal est *L'Escalier de Service*.

Paris. — Galliot, le roi des marcheurs, vient de parc. plus de 200 k., sans arrêt, sous la pluie.

Paris. — Malade, Germaine Etigara, 35 ans, revient après rupture près de son ami et meurt.

La Grèce semble préparer la guerre

150.000 fusils ont été expédiés à Salonique

Constantinople, 8. — Le *Tewid Efkiar* dit que 150.000 fusils du dernier modèle, achetés par sir Basil Zaharoff, le mystérieux milliardaire grec ont récemment été débarqués à Salonique et expédiés au front Le même journal apprend d'Athènes que Zaharoff reçoit de l'argent des membres de la colonie grecque à Paris, et que les sommes ainsi obtenues vont grossir la Trésorerie hellène. De plus, le grand banquier a informé M. Venizelos qu'il est prêt à donner une aide financière au gouvernement révolutionnaire d'Athènes.

Par contre la délégation hellénique croit devoir faire observer au sujet d'un information d'origine anglaise d'après laquelle les troupes grecques auraient occupé Karagatch, que cette ville n'a jamais cessé d'être occupée par l'armée grecque. Celle-ci n'a donc pas eu à la reprendre.

Une démarche des Alliés auprès de la Grèce

Athènes, 8. — Une note officieuse annonce que les ministres de France, d'Angleterre et d'Italie à Athènes, ont fait, auprès du gouvernement grec, une démarche officieuse en vue du maintien de la suspension actuelle des hostilités.

Le gouvernement hellénique leur a donné la ferme assurance de ses dispositions pacifiques et a déclaré que la réorganisation actuelle des contingents massés en Thrace Occidentale constituait uniquement une mesure de sécurité.

A Mossoul, des insurgés arabes auraient chassé les Anglais

Constantinople, 6. — On apprend que, suivant des nouvelles de source turque, les insurgés arabes auraient chassé les forces britanniques de Mossoul et occupé le vilayet.

Ces nouvelles ajoutent, d'autre part, que les troupes anglaises se sont retirées de Bagdad à Hindive, où elles élèvent des retranchements.

Une nouvelle grève des marins d'Anvers ?

Anvers, 8. — A peine la grève des ouvriers du port est-elle près de cesser qu'une autre, tout aussi grave, celle des marins de nationalité belge, menace le port d'Anvers.

Ceux-ci se mirent en grève, il y a quelques semaines, afin d'obtenir une augmentation de salaire justifiée, par la dépréciation du franc belge dans les pays étrangers où ils étaient obligés de faire escale.

Après quinze jours de grève, les marins décidèrent de reprendre le travail, les armateurs ayant promis d'examiner leurs revendications avec bienveillance. Toutefois, jusqu'à présent, aucune résolution n'est intervenue et les marins, qui s'impatientent ont manifesté hier d'une façon significative pour rappeler les promesses qui leur ont été faites.

La Rentrée du Parlement

M. Léon Bourgeois présidera provisoirement le Sénat

Paris, 8. — La séance de demain sera uniquement consacrée à l'audition du discours du doyen d'âge et l'élection du bureau définitif.

Le doyen d'âge est toujours le même depuis trois ans, M. Gustave Denis, sénateur libéral de la Mayenne, né en 1833.

Quand le doyen d'âge aura donné les conseils d'usage on procédera à l'élection du Président. M. Léon Bourgeois n'est plus candidat, mais il sera réélu quand même et acceptera provisoirement. On réélira sans discussion les autres membres du bureau ; d'abord les quarte vice-présidents sortants : MM. Alexandre Bérard et Bienvenu-Martin de la gauche démocratique, Ratier, de l'Union Républicaine et Jenouvrier de la gauche Républicaine, puis les huit secrétaires.

On abordera ensuite l'ordre du jour.

En tête vient la suite du débat sur la B. I. C. et l'indemnité des boxeurs.

Par la suite viendrait la discussion sur la taxe du chiffre d'affaires, sur le recrutement de l'armée, l'emprunt de la Ville de Paris, etc., etc. ; puis différentes interpellations, notamment celle de M. Fernand Merlin sur le déplacement du Préfet de l'Aisne. On sait que le Président du Conseil fera jeudi une déclaration au Sénat à propos de la Conférence de Paris et des mesures que le Gouvernement va être amené à prendre.

M. Raoul Péret sera réélu Président de la Chambre

Paris, 8. — La séance de demain qui s'ouvrira à 14 heures, débutera par l'allocution du doyen d'âge M. Landrieux.

M. R. Péret sera réélu Président de la Chambre sans contestation.

La Chambre s'ajournera à jeudi pour l'installation du Président et de ses collaborateurs et pour l'audition de la déclaration de M. Poincaré sur la politique extérieure. C'est jeudi seulement, après cette déclaration que la Chambre décidera s'il y a lieu d'ouvrir un nouveau débat d'interpellation ou de prendre la discussion du budget.

Douze victimes du naufrage d'un steamer américain

Victoria, 8. — Le steamer américain « Alaskan », de 8.600 tonnes, a coulé. 12 hommes de l'équipage ont péri.

ROUBAIX

RÉDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DÉPOT GÉNÉRAL : 13, rue du Bassin

LES FUNERAILLES SOLENNELLES DES MORTS GLORIEUX

Mercredi 10 janvier seront célébrées à 2 h. 30 en l'église Notre-Dame, les funérailles solennelles des victimes de la guerre ramenées au cimetière de Roubaix :

Vandenbrocke Henri, soldat 45e R. I., médaille militaire, Croix de guerre, rue de l'Ommelet, 1. — Delbarre Jean, soldat 4me section Infirmiers, 123, rue de Bouvines. — Liétar Fernande, victime civile, rue Catrice 9. — Cuvelle Denise, place d'Amiens, 7.

Les familles sont priées de se trouver au dépositoire à 2 heures ainsi que les délégations des sociétés patriotiques et militaires.

LE COUTEAU MENAÇANT

Deux agents, de passage, rue d'Alger, vers 20 heures, intervinrent dans une discussion qui sans leur arrivée, eut sans doute tourné mal. Un jeune homme armé d'un couteau à cran d'arrêt menaçait une jeune fille.

Le délinquant, secondé par son frère, interpella assez violemment les agents, qui le désarmèrent et arrêtèrent les deux jeunes gens.

Ce sont les nommés Henri et Fernand Niay le premier apprêteur et le second terrassier, âgés de 23 et 22 ans, demeurant rue de l'Alma. Fernand Niay a été trouvé porteur également d'un couteau à cran d'arrêt. Ils seront tous deux poursuivis pour port d'arme prohibée.

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

Nos lecteurs se rappellent l'accident dont fut victime un éboueur de la ville, Désiré Jardez, âgé de 48 ans, demeurant rue du Coq Français, 133. Transporté à l'Hôpital, sur l'ordre de M. le docteur Desbonnets, le malheureux a succombé dans la matinée de dimanche à ses blessures.

DES COUPS ET DES MOTS

Un procès-verbal a été rédigé contre le sieur Palmyre Dogimont, 36 ans, habitant à bord d'une péniche amarrée au quai de Brest, pour coups et blessures, envers un haleur, Marcel Garevig, demeurant à Wasquehal, 9, rue de la Passerelle.

Dojimont, qui, interpellé par un agent au cours ed la dispute, a pris la fuite après avoir injurié le fonctionnaire. Il sera poursuivi ainsi pour ce dernier motif.

Les plus graves accidents de l'arthritisme sont maintenant guérissables

Parmi les accidents dus à la présence de l'acide urique dans l'organisme et que l'on appelle vulgairement les rhumatismes ou la goutte, il en existe une variété extrêmement rebelle qui peut être considérée comme la plus grave : ce sont les névralgies faciales. Tous les traitements ont été essayés contre ces douleurs intolérables. Alors que l'on arrivait à guérir les arthrites et certaines ankyloses, on se heurtait toujours à une impossibilité de calmer et de guérir les névralgies faciales, que l'on appelle vulgairement grandes migraines ou rhumatismes crâniens. Cependant, il est une médication qui généralement les guérit facilement et rapidement. Ce traitement étant entré depuis peu dans la pratique clinique il est intéressant de relater, à titre d'exemple, les différentes phases par lesquelles est passée une malade, Madame Dubois-Boulant, 64, rue du Maraichon, à Lallaing, près Douai, atteinte d'un des cas les plus rebelles de cette terrible affection.

Le diagnostic était : névralgie faciale remontant à plusieurs années avec aggravation terrible depuis deux ans et demi. Cette malade endure des souffrances horribles qui procèdent par crises paroxystiques durant plus d'une heure et demie. Ces crises se répètent jour et nuit à courts intervalles. La tête, les tempes, les joues, les gencives formant le terrain douloureux. La malade ne mange plus, ne parle plus. Entr'ouvrir la bouche, avaler suffit à déterminer la crise et à provoquer des douleurs aiguës, lancinantes dans la tête et la face. Cette malade a tout essayé sans succès : pilules, potions, pommades, rien n'y fit. Elle se fit examiner aux rayons X sans qu'on puisse découvrir le moindre indice. L'état général est déplorable. La malade est pâle et très amaigrie. En quelques jours de traitement on observe une véritable résurrection. La patiente boit, mange et dort. Tous les mouvements de la machoire deviennent faciles. Le poids et les couleurs redeviennent normaux. Les douleurs disparaissent et ne se sont jamais manifestées depuis. La guérison peut être considérée comme complète et définitive. Questionnée, la malade répond : « J'aurais préféré la mort aux souffrances que j'endurais. Vous m'avez rendu la santé, vous avez été mon sauveur. Je le dirai bien haut pour que ceux qui souffrent des mêmes maux trouvent auprès de vous la guérison que je n'osais attendre de vos soins. Je n'oublierai jamais avec quelle bonté vous m'avez soignée et que c'est à vous que je dois de vivre maintenant la vie normale d'un être sain, etc., etc. ».

Cette remarquable guérison a été obtenue par la méthode adoptée à l'Institut Anti-Arthritique ouvert 67, rue Barthélemy-Delespaul, à Lille, et c'est elle qui permet de guérir en peu de jours les malheureux dont les pieds, les jambes, les bras et les reins se refusent à tout service normal. Cet établissement est exclusivement spécialisé dans le traitement des affections arthritiques, rhumatismes, goutte, sciatique, lumbagos, douleurs intercostales. Le traitement ne cause aucune douleur. Il est absolument inoffensif, n'entrave en rien les occupations du malade et son prix modéré le met à la portée de tous. L'Institut est ouvert en semaine de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h. Le dimanche de 9 h. à midi. Consultation 10 fr.

CHUTE GRAVE

Hier matin, un peu avant midi, un ouvrier maçon, Edmond Vanderschoort, 36 ans, demeurant rue du Moulin, 59, était occupé aux travaux de réfection de la banque Scalbert, rue de la Gare, lorsqu'il tomba de l'échafaudage, d'une hauteur de 3 m. 50 sur le trottoir.

Relevé par ses camarades, il reçut les soins de M. le docteur Harlet, qui constata des contusions lombaires et deux fractures de côtes. Le blessé a été admis à l'Hôpital. Il travaillait pour le compte de M. Pennel, entrepreneur de maçonnerie.

UN BALLOT S'ENVOLE

M. Marcel Desbonnet, 45 ans, employé de la maison François Valcke, rue de la Gare, 61, a porté plainte contre inconnu pour vol d'un ballot de tissus commis sur sa voiture, sur le trajet de la rue Decrême à l'Avenue Alfred Motte.

Le ballot portait une étiquette aux initiales E.R.C. et contenait 6 pièces estimées environ 6.000 francs.

LE DUO DEFENDU

Procès-verbal a été dressé contre les époux Mille-Demunter, demeurant rue de la Perche, cour Briet, 25, pour avoir chanté dans la rue à 11 heures du soir.

FANFARE L'UNION MUSICALE

Mercredi à 19 h. 30, répétition générale chez Jean Delmulle, 62, rue de Flandre.

PREVOYANCE FAMILIALE des EMPLOYES

Aujourd'hui mardi, à 19 heures, 133, rue du Grand Chemin, réunion du Conseil d'administration.

ETAT CIVIL

Naissances. — André Stolz, rue Béthune, 53. — Albertine Hanoq, rue Ste-Elisabeth, 3. — Luciennne Goossens, rue Meyerbeer, 29. — Fernand Leclercq, rue Hannoy, 274 ; c. Bourier, 13.

FEUILLETON DU 10 JANVIER 1923 — N° 14

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR

PAR JULES MARY

Adapté à l'écran par la firme ECLIPSE

PREMIERE PARTIE

A l'étang du Pré-Noir

— Julien ! dit-elle sans reproche, avec une grande tristesse... Mon pauvre cher Julien ! !

— Tu me pardonnes à ton tour ?

— Je t'aime... Mais que s'est-il passé ? N'as-tu plus rien à me dire ?

Il garda un instant le silence. Elle serrait les mains de son mari, elle les sentit brûlantes.

— Tu as la fièvre... tu as un malheur à m'apprendre...

— Quels sentiments, au fond du cœur, éprouvais-tu pour Marjory ?

— De lui, je ne me rappelle que des preuves d'affection. Il a, dans toute ma vie, essayé de me faire plaisir... Cet homme, qui passait pour être ou avoir été pour les autres impitoyable, était pour moi toute bonté et toute faiblesse... J'avais pour lui, mon Julien, une gratitude très tendre...

— Alors, chérie, je vais te causer un grand chagrin... Marjory est mort !

Elle joignit les mains et fut quelque temps silencieuse.

Ses yeux se mouillèrent.

— Il ne mentait donc pas, tu le vois, lorsqu'il implorait ma venue en faisant allusion à sa fin prochaine. Et il a pu mourir en pensant que j'avais oublié ses bontés et que je n'étais qu'une enfant ingrate...

Elle ajouta plus bas — et ce fut son seul reproche :

— Et comme il était innocent de toutes les mauvaises pensées et des projets ténébreux que tu lui prêtais, mon Julien, il a dû mourir bien malheureux...

Julien dit avec effort :

— Il a été assassiné !..

Elle se dressa, toute pâle.

— Mon Dieu !..

— Je l'avais quitté... après une discussion violente... lorsque je le vis accourir à moi... Il me rejoignit près de l'étang, et là... quelques mots qu'il prononça... m'apaisèrent... Oui, Régine, la paix était faite entre nous et... je veux le reconnaître, tu avais raison de ne rien craindre de ce pauvre homme... Il t'aimait, mais... non point ainsi que j'avais eu la folie de me l'imaginer... A peine eut-il parlé, hors d'haleine, à bout de souffle, qu'il tomba... L'émotion, l'effort, ce fut trop pour lui... J'essayai de le ranimer... vainement... Je courus au château chercher du secours... Et je revins... Entre temps, un drame foudroyant s'était passé... Marjory était sorti de sa syncope... du moins c'est l'hypothèse que je fais... mais cette fois il était mort... On lui avait broyé la tête... Une lutte qui dut être effroyable... On avait traîné son corps jusqu'à l'étang, et nous le retrouvâmes, la tête et une partie du buste plongés sous l'eau... J'avais vu, à Pré-Noir, son portefeuille rempli de billets de banque et des liasses d'autres billets dans sa poche... Tout avait disparu... Le portefeuille, seul, restait, jeté dans l'herbe et vide... On a tué Marjory pour le voler...

Julien fit quelques pas dans la chambre, en proie au trouble le plus profond.

Régine dit :

— Soupçonne-t-on quelqu'un ? A-t-on découvert un indice ?

— Je l'ignore... Le docteur Harrier a été mandé... La justice est avertie... En ce moment, elle est sans doute à Pré-Noir et a commencé son enquête... Demain, nous apprendrons peut-être...

Un valet de chambre vint les prévenir que le dîner était servi.

Ils passèrent dans la salle à manger.

Déjà Christiane était à table, la serviette au cou, très affairée devant son potage.

Corradin entra presque aussitôt.

Trois fois par semaine, à jours fixes, il dînait en famille, avec Villandrit.

Après le dîner, dans le bureau, ils causaient et fumaient, examinaient les affaires de la fabrique, échangeaient intimement leurs réflexions, et il était souvent très tard lorsqu'ils se séparaient. Presque toujours, une fois Christiane couchée, Régine prenait son ouvrage et assistait ainsi, mais sans y prendre part, à ces entretiens.

Corradin la salua et lui tendit la main, qu'elle serra.

Puis elle fit la remarque :

— Vous avez changé de toilette ce soir Henri ? Vous voici en noir et il me semble que, ce matin, je vous avais aperçu en costume clair ?

Il répliqua en souriant :

— C'est que j'ai voulu vous faire honneur, chère madame...

Ils prirent place à table.

Régine déplia sa serviette et, dans ce geste, s'arrêta tout à coup.

Elle examinait un point rouge très apparent sur la blancheur de la toile et elle y glissa le doigt... le point s'élargit.

— Du sang ! dit-elle.

Ensuite elle regarda ses mains.

Dans le creux de la droite, sur la paume, une tache rouge.

— Comment me suis-je blessée ? murmura-t-elle... Sans même m'en apercevoir ?

Elle versa un peu d'eau sur la serviette et frotta sa main.

La tache disparut.

La main était saine et intacte.

Elle releva les yeux sur Corradin et sur son mari.

— L'un de vous deux est donc blessé ?

Corradin ébaucha un sourire d'indifférence :

— Je me suis égratigné à un clou, au pavillon, en changeant de place un tableau j'ai collé un peu de taffetas anglais qui ne tient pas... Et c'est moi qui vous ai salie, Régine... Je vous prie me m'excuser...

Il montra rapidement sa main droite, à l'intérieur de laquelle deux plaies, sous le sparadrap, étaient sanguinolentes — deux plaies étroites, n'ayant guère chacune qu'un centimètre de large et séparées l'une de l'autre par trois ou quatre centimètres de chair restée indemne... Le clou, sans doute, s'était accroché en haut de la paume, puis avait lâché prise pour s'accrocher de nouveau, plus bas...

— Voulez-vous que je vous fasse un pansement un peu moins sommaire ? Et je laverai les deux petites plaies avec de l'eau oxygénée ?

— Vous n'y pensez pas, Régine !.. Vous n'allez pas prendre au sérieux ce bobo ?

Pour la seconde fois, il se mit à rire, longuement.

Villandrit le regarda avec surprise...

Corradin ne riait jamais !

Quant à Julien et à Régine, leurs visages restaient graves.

Le valet de chambre qui servait venait de sortir.

— Qu'y a-t-il ? Vous avez l'air soucieux ? Julien, ton voyage à Paris a-t-il été inutile ?

— Tu ne connais pas la nouvelle ?

— Quelle nouvelle ?

— Marjory a été assassiné, cet après-midi, à l'étang du Pré-Noir.

Corradin achevait son potage... Encore deux ou trois cuillerées... Après quoi il posa sa cuillère dans son assiette, et s'adossant à sa chaise, en s'essuyant les lèvres, il dit :

— Assassiné ?.. A-t-on des détails ?... Conte-moi cela...

Villandrit le mit au courant.

— Personne, à la fabrique, ne sait-il rien encore ?

— Personne. On n'eût pas manqué de m'avertir. A ton retour de Paris, j'étais chez moi. Je t'ai vu quand tu traversais le jardin et je me disposais à aller te rejoindre pour te prier de me dire comment tu t'en étais tiré avec nos clients et nos créanciers, lorsque je t'ai vu de nouveau, sortant de la maison et disparaître en hâte. J'ai supposé que tu avais une course à faire dans les environs... J'ai travaillé chez moi une partie de l'après-midi sans être dérangé. Ce n'est que vers six heures que, fatigué, j'ai quitté mon travail, juste au moment où sonnait la cloche des ouvriers... Pour me dégourdir, j'ai fait un tour de promenade dans le parc et ne suis rentré qu'à l'heure du dîner...

Il hocha la tête et demanda :

— Mais ce meurtre, qu'en penses-tu, toi, Julien... toi, qui, par un terrible hasard, y as été mêlé si intimement ?

Villandrit eut un léger frisson.

— Ma conviction est que Marjory, en reprenant connaissance, a dû être surpris, tout faible et chancelant, par quelque vagabond qui l'a assailli et volé...

— Pas de traces ? pas d'indices ? pas de preuves ?

Julien esquissa un geste vague.

— La justice est sur les lieux... Espérons !

— Oui, dit Corradin... Espérons !.

Le valet de chambre rentra et servit.

Alors, ils se turent...

Au milieu du repas, Christiane qui, enfant sage et bien élevée, n'avait rien dit, se dressa tout à coup, battant des mains...

Elle montrait Corradin et riait aux éclats.

— Mais, petite folle, qu'as-tu donc ? questionne Régine.

(A suivre).

LA MAISON DU MYSTERE sera projetée dans tous les cinémas de la région.